

## CHARGES HYDRAULIQUES A TRAITER

Capacité	3.900 EH	eq/hab
Débit	1.100	m <sup>3</sup> /j
Budget	2.081.560	euros HT

## DESCRIPTIF GENERAL

Afin de répondre aux exigences de protection du milieu récepteur et de garantir une mise à niveau de l'ensemble du dispositif compatible avec la réglementation applicable en matière d'assainissement des collectivités, le SITEU Hauterive, Héry et Seignelay a décidé de remplacer les trois stations d'épuration par une station intercommunale.



Station d'épuration

L'installation comprend :

- Dégrillage,
- Relevage des eaux brutes avec mesure du trop-plein sur venturi,
- Dessablage – dégraissage avec stockage des sous-produits en fosses,
- Bassin d'aération avec aération par turbines,
- Clarificateur,
- Comptage sur venturi,
- Relevage de l'eau traitée,
- Extraction des boues et déshydratation sur lits plantés de roseaux (8 casiers bétons de 400 m<sup>2</sup>).

<b>Maître d'œuvre</b>	<b>Concepteur – Constructeur</b>	<b>Co-traitant Génie Civil</b>
		
<b>En cours de réalisation</b>		